RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

DNCA ENGAGE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

DNCA FINANCE

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L’objectif de gestion est la recherche d’une performance nette de frais supérieure à l’évolution de l’indice EURO STOXX calculé dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée (minimum 5 ans), au moyen d’une sélection des valeurs en portefeuille établie, notamment, sur la base de critères d’analyse extra-financière relatifs à la responsabilité d’entreprise et à la contribution à la transition durable

Stratégie d’investissement

A travers sa stratégie d’investissement discrétionnaire, active et responsable, le FCP recherche et sélectionne des sociétés dont le partage de la valeur ajoutée semble pérenne et équitable pour l’ensemble des parties et veille à son équilibre. Cependant, cet équilibre peut être ponctuellement remis en cause, notamment lors de grands chocs exogènes (crise économique, financière, sanitaire ou sociale). A long terme, une répartition équitable de la valeur ajoutée doit permettre aux entreprises de faire croitre leur création de richesse et d’améliorer le retour à l’actionnaire. Le FCP se veut opportuniste, il peut donc combiner plusieurs styles de gestion, « Value » (sociétés sous-valorisées et délaissées par les investisseurs), « Croissance » (sociétés en croissance et portées par des nouveaux marchés) ou « Qualité » (sociétés matures et reconnues pour leur modèle robuste). Ainsi, l’équipe de gestion cible des sociétés qui, selon sa propre analyse, sont de qualité, financière et extra-financière, synonymes de résilience (capacité de la société à résister à un environnement adverse et difficile) et de récurrence (capacité de la société à garantir un retour à l’actionnaire pérenne). Le FCP répond aux critères d’une gestion responsable. Ainsi le processus d’investissement et la sélection de l’ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d’une évaluation interne de la responsabilité d’entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l’audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la société de gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d’investissement se décompose en trois étapes : (i) exclusion des valeurs présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) sélection des entreprises identifiées dont le partage de la valeur ajoutée semple pérenne et équitable et (iii) constitution du portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la qualité et de la valorisation des sociétés considérées. Le fonds bénéficie du label ISR.

Le FCP s’engage à respecter les fourchettes d’exposition suivantes :

- Au minimum 75% de l’actif net sur des actions d’émetteurs ayant leur siège dans des pays de la zone Euro, sur un ou plusieurs marchés (toutes tailles de capitalisations et tous secteurs). De 0 à 25% de l’actif net sur des actions d’émetteurs ayant leur siège dans des pays hors de la zone Euro (toutes tailles de capitalisations et tous secteurs).
- De 0 à 10% de l’actif net sur des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d’euros.
- De 0 à 25% de l’actif net en instruments de taux, du secteur privé et public, des pays de la zone Euro de toutes notations ou non notés. Le fonds peut être exposé indirectement via des OPC à des produits de taux hors zone euro de façon marginale.
- De 0 à 25% de l’actif net en obligations et autres titres de créance non notés ou de la catégorie « Speculative Grade » c'est-à-dire de notation inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l’échelle Standard & Poor’s par exemple ou jugée équivalente par la société de gestion.

Le FCP peut recourir à des instruments financiers dérivés (options, futures, forwards) à titre de couverture et/ou exposition du portefeuille. Le FCP ne recourt pas à des instruments financiers dérivés

à des fins de surexposition du portefeuille. Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de gestion, le FCP peut avoir recours à des dépôts et à des emprunts d'espèces.
Eligible au PEA, le FCP est en permanence investi à au moins 75% en actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union européenne ou un Etat membre de l'EEE, et en titres éligibles au PEA.

COMMENTAIRE DE GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- N/A

POLITIQUE DE GESTION

Point sur l'année 2024 écoulée

Comparés à la bourse américaine, les marchés européens ont fait pâle figure en 2024 : l'indice SP500 NTR (Net Total Return) + 33,11% en EUR, l'indice EURO STOXX 50 NR + 11,01% et CAC40 NR + 0,17% seulement, plombé par l'instabilité politique française née de la dissolution de l'Assemblée nationale. L'envolée des capitalisations des champions technologiques (les « 7 Magnifiques ») et la vigueur du dollar aboutissent à une représentation hégémonique des titres américains dans les indices mondiaux au détriment des valeurs européennes ou émergentes. Malgré l'assouplissement des politiques monétaires, plus marqué en zone euro qu'aux Etats-Unis, les taux souverains se sont tendus sur les échéances longues. Le différentiel de croissance reste nettement à l'avantage des Etats-Unis qui profitent d'une consommation dynamique alors que la demande intérieure en zone euro est quasiment plate.

En 2024, le fonds DNCA ENGAGE affiche une performance de :

- Part I EUR : +7,10%
- Part N EUR : +6,75%
- Part S EUR : +7,98%
- Part SI EUR : +7,50%

contre +9,26% pour son indice de référence composite EUROSTOXX NR calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année 2024, les trois meilleurs contributeurs du fonds ont été SAP, Intesa San Paolo et Schneider Electric. À l'inverse L'Oréal, Total Energies et LVMH ont été les trois plus faibles.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, on peut noter les entrées en portefeuille des valeurs Caixa Bank, Siemens et UniCredit. À l'inverse, les valeurs Crédit Agricole, Reckitt Benckiser et Total Energies sont sorties de notre sélection.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 3,4% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 360,3 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	167 601 369,18
Cessions	68 321 896,88

Intégration de critères extra-financiers

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquière une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"1. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au fonds sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

[1] « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le fonds a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le fonds doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

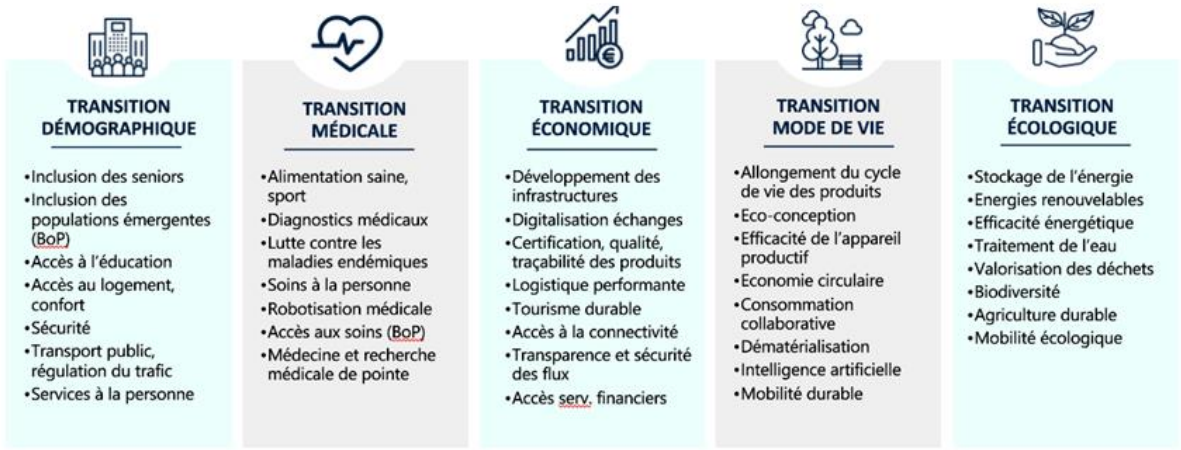

Les perspectives pour 2025

Le pessimisme généralisé vis-à-vis des bourses européennes et de la France en particulier, victime de sa situation politique, a entrainé des décotes de valorisation historiques par rapport au marché américain. DNCA ENGAGE maintient un ratio d'investissement supérieur à 95% et conserve sa philosophie d'investissement basée sur une sélection des sociétés dont le partage de la valeur ajoutée semble pérenne et équitable pour l'ensemble des parties.

Loi Energie-Climat Rapport article 29

Conformément à 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « *Rapport 2024 Article 29 de la loi énergie climat* » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;
- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion www.dnca-investments.com dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

Politique de rémunération

Les rémunérations ont été déterminées conformément à la Politique de rémunération de DNCA Finance. La Politique de Rémunération fait l'objet d'une revue régulière et peut faire l'objet d'évolutions au fil du temps ; sa version en vigueur est disponible à tout moment sur le site internet de DNCA Finance, sous le lien suivant : https://www.dnca-investments.com/pages/informations-reglementaires

Deloitte & Associés
Olfa Boubaker
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
Anna Maslova
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Rémunérations DNCA Finance en 2024
Eléments quantitatifs (rubrique à destination exclusive des rapports annuels des fonds)

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2024 s'est élevé à 37,6 millions d'euros.
Ce montant se décompose comme suit :
- montant total des rémunérations fixes : 16,0 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 21,6 millions d'euros :
  - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 7,0 millions d'euros ;
  - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 14,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2024 a été de 172.

Eric Franc
Gérant

11 février 2025 | 14:34 CET

Grégoire Scheiff
Directeur des Opérations

11 février 2025 | 13:39 CET

19 place Vendôme 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 58 62 55 00 | Fax +33 (0)1 58 62 55 19
www.dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 71 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Informations complémentaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie :

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux (ES) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, cependant il prévoit une proportion minimale d'investissements durables de 20%.
Dans le cadre de l'application de la politique de gestion des incidences négatives de la société de gestion, le fonds prend également en compte les principales incidences négatives (principal adverse impacts « PAI ») sur les facteurs de durabilité en appliquant notamment sa politique d'investisseur responsable, sa politique de gestion des incidences négatives, sa politique d'exclusions sectorielles (armes controversées, charbon et hydrocarbures non conventionnels), ainsi que la Trajectoire Climat de DNCA Finance. Ces dernières dont détaillées dans la rubrique ISR sur le site internet de la société de gestion (www.dnca-investments.com).
Plus d'informations concernant la promotion des critères et la durabilité dans l'annexe ci jointe « annexe durabilité ».
Le Fonds peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental éligibles selon le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables, dit règlement « Taxonomie » (notamment les énergies renouvelables, la rénovation de bâtiments, les transports à faible émission de carbone, la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution, etc.).
A la date du prospectus, la société de gestion s'attend à ce que la proportion des investissements du fonds dans des activités respectueuses de l'environnement et alignées sur la taxonomie (y compris les activités habilitantes et transitoires) s'élève à 0%.
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds est sujet à des risques en matière de durabilité, en ce compris les risques inhérents à l'ESG (en ce compris tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), comme un événement ou une situation environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. De plus amples informations sur la gestion des risques en matière de durabilité sont détaillées dans la politique disponible sur le site internet de la Société de gestion. L'utilisation de la note « Responsabilité d'Entreprise » (outil d'évaluation propriétaire) dans le processus d'investissement vise à réduire l'exposition du portefeuille au risque de durabilité.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l’exercice, le fonds n’a pas effectué d’opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d’achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d’échange sur revenu global (TRS).

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA ENGAGE

Identifiant d'entité juridique : 969500C5HUOKFIRIGC54

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

*Par **Investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.*

*La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.*

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☐Oui	☑Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** :	☑ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 67,7% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☑ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 34,2%
	☑ ayant un objectif social 33,5%
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** :	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

*Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.*

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des *« Worst Offenders »* tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,87/10	5,79/10	-0,08
Exposition à la transition vers une économie durable	32,88% de chiffre d'affaires	35,00% de chiffre d'affaires	+2,12%
% Exposition aux ODD	32,88% de chiffre d'affaires	35,00% de chiffre d'affaires	+2,12%
Empreinte carbone	371	268	-104
Intensité carbone	860	801	-58
% dans la liste des *« Worst Offenders »*	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci baisse légèrement en passant de 5,87 à 5,79. Ceci s'explique en partie par la sortie de Crédit Agricole (6,17) et l'allègement de Symrise (6,85). En contrepartie, certaines sociétés entrées en portefeuille renforcent la note : Ashtead (5,93), Terna (6,77). Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celle-ci s'améliore légèrement en passant de 32,88% à 33,01% sur un an. Ceci s'explique en partie par les entrées en portefeuille en cours d'année des sociétés comme Terna (85,0%) ou EDP (43,0%). Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)

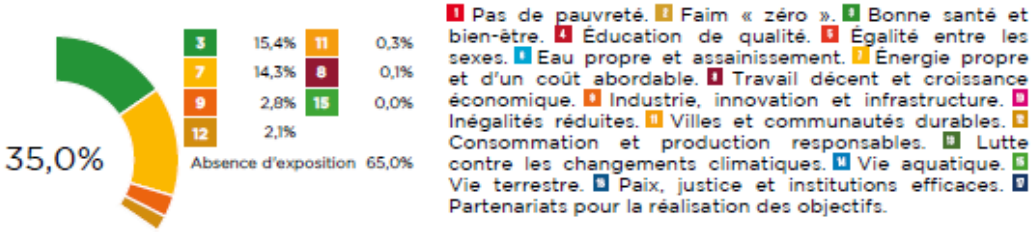

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des *« Worst Offenders »* de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

*Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.*

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste *« Worst Offenders »* après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion *« Worst Offenders »*, interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :
1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste *« Worst Offenders »*.

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO_2, intensité de CO_2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO_2	100%	7 611		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO_2	100%	5 233		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO_2	100%	80 293		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO_2	100%	93 137		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO_2	100%	12 844		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/EUR M investis	100%	268	100%	601
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO_2/EUR M de CA	100%	801	100%	978
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	59,4%	100%	60,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		6%	42,7%	7%	62,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,6	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,1%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	2%	0	3%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	97%	0,4	99%	0,7
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		64%	7,1%	71%	10,3%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	43,4%	100%	42,5%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m^3/EUR M de CA	79%	503	74%	521
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		9%	0,0%	8%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	100%	0,0%
	T CO_2/EUR M de CA	100%	121	100%	98

Source : MSCI

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

*La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).*

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML Holding NV	Technologie	7,61%	Pays-Bas
SAP SE	Technologie	5,61%	Allemagne
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	5,18%	France
BNP Paribas SA	Banques	4,79%	France
TotalEnergies SE	Énergie	4,69%	France
Air Liquide SA	Chimie	4,13%	France
Novo Nordisk A/S	Santé	3,68%	Danemark
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,59%	France
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	3,58%	Italie
Allianz SE	Assurance	3,47%	Allemagne
L'Oreal SA	Produits et services de consommation	2,82%	France
Sanofi SA	Santé	2,55%	France
Iberdrola SA	Services aux collectivités	2,49%	Espagne
Roche Holding AG	Santé	2,29%	Suisse
EssilorLuxottica SA	Santé	2,26%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 94,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 67,7% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	94,0%	90,9%	76,8%
#1A Durables	67,7%	63,8%	62,7%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	34,2%	29,8%	26,2%
Sociaux	33,5%	34,0%	36,4%
#1B Autres caractéristiques E/S	26,3%	27,1%	14,2%
#2 Autres	6,0%	9,1%	23,2%

Données au 31/12/2024

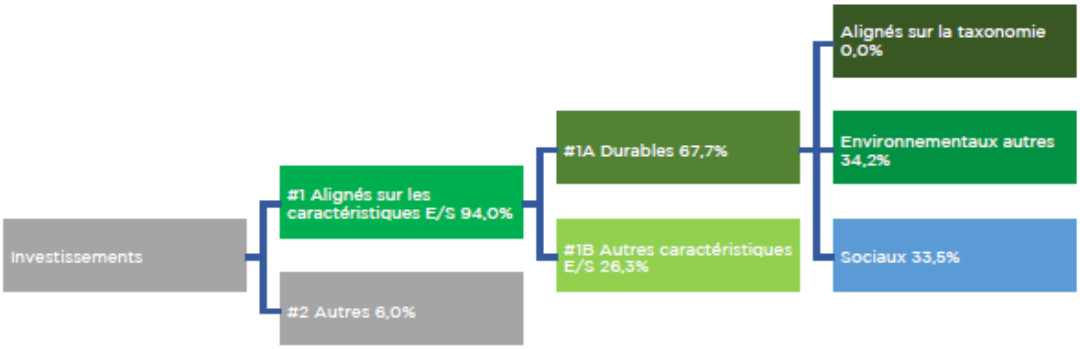

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.
DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	15,61%
Santé	13,71%
Banques	10,61%
Produits et services de consommation	8,00%
Biens et services industriels	7,63%
Chimie	6,41%
Services aux collectivités	6,22%
Assurance	5,33%
Énergie	4,69%
Bâtiment et matériaux de construction	4,61%
Agroalimentaire, boisson et tabac	3,21%
Médias	2,42%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,74%
Télécommunications	1,74%
Immobilier	1,16%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 10,0%.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

*Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.*

*Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.*

*Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.*

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
*- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;*
*- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;*
*- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.*

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.
DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?**

☐Oui:
☐Dans le gaz fossile
☐Dans l'énergie nucléaire
☑Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

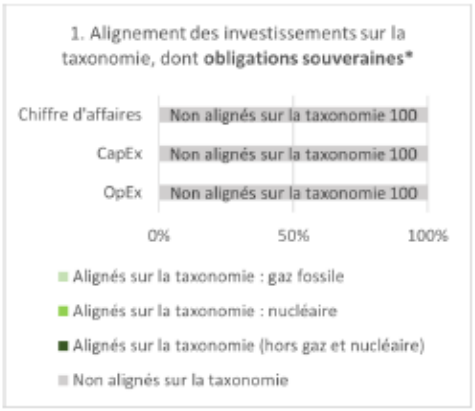

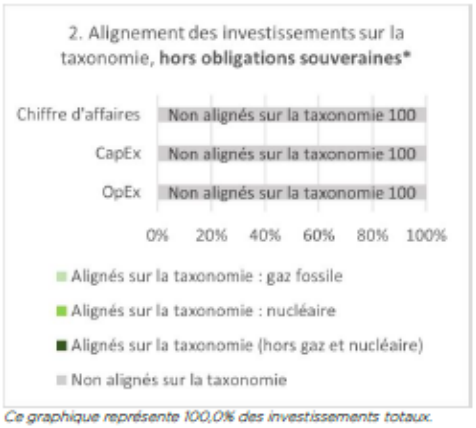

Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

**Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

[1] *Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.*

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

*Le symbole ● représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.*

Le compartiment a investi 34,2% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 33,5% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.

2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats

3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».
Ci-dessous, quelques exemples d'engagements.
- Danone : Entretien d'engagement avec le groupe en mai 2024 suite à plusieurs controverses autour de son activité d'eau en bouteille (impact de la bouteille en PET, aspects de communication)
- Sanofi : Entretien d'engagement avec le groupe en mai 2024 suite à une accumulation de controverses (Zantac, produits à base d'Hydrocortisone, insuline aux Etats-Unis, budget de R&D, manipulation de cours).
- Orange : Entretien d'engagement avec le groupe en décembre 2024 suite à une dégradation du climat social.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

*Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.*

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

DNCA ENGAGE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le bais des documents périodiques ou par tout autre moyen conformément à l'Instruction de l'AMF (en l'occurrence cette information est disponible sur le site internet de la société http://www.dncainvestments.com).

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société : http://www.dnca-investments.com

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**348 071 092,13**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	346 891 709,63	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 179 382,50	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**12 596 876,50**	
OPCVM	12 596 876,50	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**360 667 968,63**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**9 566,40**	
Comptes financiers	**536 300,64**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**545 867,04**	
Total Actif I + II	**361 213 835,67**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	335 267 872,29	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	25 038 916,68	
Capitaux propres I	**360 306 788,97**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**907 046,70**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**907 046,70**	
Total Passifs : I + III + IV	**361 213 835,67**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	9 040 556,05	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	**9 040 556,05**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**9 040 556,05**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 369 252,95	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-2 369 252,95**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**6 671 303,10**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**823 105,94**	
Revenus nets I = C + D	**7 494 409,04**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	2 371 167,38	
Frais de transactions externes et frais de cession	-312 240,36	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**2 058 927,02**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-78 076,66**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**1 980 850,36**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	8 260 656,74	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	2,76	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**8 260 659,50**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**7 302 997,78**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**15 563 657,28**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**25 038 916,68**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L’objectif de gestion est la recherche d’une performance nette de frais supérieure à l’évolution de l’indice EURO STOXX calculé dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée (minimum 5 ans), au moyen d’une sélection des valeurs en portefeuille établie, notamment, sur la base de critères d’analyse extra-financière relatifs à la responsabilité d’entreprise et à la contribution à la transition durable

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**360 306 788,97**	**250 448 456,86**	**192 322 604,64**	**59 550 219,67**	**83 778 054,06**
PART CAPI I					
Actif net	23 324 967,70	24 268 951,27	190 711 954,35	57 883 193,10	81 937 714,28
Nombre de parts	160 650,0774	179 011,0252	1 654 581,9503	475 981,1100	828 652,7011
Valeur liquidative unitaire	145,19	135,57	115,26	121,60	98,88
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	3,31	3,12	1,53	8,02	-3,43
PART CAPI N					
Actif net	172 799,54	64 881,42	47 025,87	30 872,26	17 019,69
Nombre de parts	1 078,1680	432,1680	367,3006	227,9006	154,0113
Valeur liquidative unitaire	160,27	150,13	128,03	135,46	110,50
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	3,14	3,01	1,34	8,54	-4,21
PART CAPI S					
Actif net	1 241 671,00	1 149 969,10	1 563 624,42	1 636 154,31	1 823 320,09
Nombre de parts	8 066,8214	8 066,8214	13 005,3113	13 002,8113	17 993,1129
Valeur liquidative unitaire	153,92	142,55	120,22	125,83	101,33
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	4,74	4,31	2,54	9,36	-2,76

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI SI					
Actif net	335 567 350,73	224 964 655,07			
Nombre de parts	2 822 876,1883	2 034 230,5763			
Valeur liquidative unitaire	118,87	110,58			
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	3,14	2,27			

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part SI :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
I	FR0013248424	1,2 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 1 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net
S	FR0013248432	0,4 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0,2 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net
N	FR0013385291	1,5 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 1,3 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net
SI	FR001400EAK0	1 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0,8 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
I	FR0013248424	Néant
S	FR0013248432	Néant
N	FR0013385291	Néant
SI	FR001400EAK0	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013248424 I

20% de la performance positive nette de tout frais au-delà du EURO STOXX NR (dividendes réinvestis, cours de clôture- code BLOOMBERG SXXT Index)

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Part FR0013248432 S
20% de la performance positive nette de tout frais au-delà du EURO STOXX NR (dividendes réinvestis, cours de clôture- code BLOOMBERG SXXT Index)
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.
Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.
Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Part FR0013385291 N
20% de la performance positive nette de tout frais au-delà du EURO STOXX NR (dividendes réinvestis, cours de clôture- code BLOOMBERG SXXT Index)
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.
Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.
Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Part FR001400EAK0 SI
20% de la performance positive nette de tout frais au-delà du EURO STOXX NR (dividendes réinvestis, cours de clôture- code BLOOMBERG SXXT Index)
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.
Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.
Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas

contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :
*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.
**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).
***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrant, obligations convertibles, bons de souscription : Euroclear : 0,025 % TTC max, minimum 20 € Autres pays 0,025 % TTC max, minimum 40 € TCN, BT, Produits de taux, EMTN simples : Forfait France : 20€ TTC Forfait Etranger : 40€ TTC Marché à terme Eurex Monep Options 0.40% TTC max, minimum 7€ Futures 2€/lot TTC max OPC : forfait 180€ TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaire court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaire court terme »,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas,

- L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Compléments d’information concernant le contenu de l’annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d’Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l’investissement.

La notation peut s’appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d’un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l’émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d’Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d’activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l’exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**250 448 456,86**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	118 875 176,37	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-26 007 733,88	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	6 671 303,10	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 058 927,02	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	8 260 659,50	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**360 306 788,97**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	35 885,7818	5 144 629,19
Parts rachetés durant l'exercice	-54 246,7296	-7 888 998,62
Solde net des souscriptions/rachats	-18 360,9478	-2 744 369,43
PART CAPI N		
Parts souscrites durant l'exercice	892,0000	144 835,74
Parts rachetés durant l'exercice	-246,0000	-38 993,05
Solde net des souscriptions/rachats	646,0000	105 842,69
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	0,0000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0,0000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,0000	0,00
PART CAPI SI		
Parts souscrites durant l'exercice	939 347,1451	113 585 711,44
Parts rachetés durant l'exercice	-150 701,5331	-18 079 742,21
Solde net des souscriptions/rachats	788 645,6120	95 505 969,23

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI N	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI SI	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013248424	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	23 324 967,70	160 650,0774	145,19
FR0013385291	PART CAPI N	Capitalisable	EUR	172 799,54	1 078,1680	160,27
FR0013248432	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	1 241 671,00	8 066,8214	153,92
FR001400EAK0	PART CAPI SI	Capitalisable	EUR	335 567 350,73	2 822 876,1883	118,87

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Italie +/-	Pays-Bas +/-	Espagne +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	348 071,09	154 195,33	66 687,48	26 966,97	24 797,57	19 920,42
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**348 071,09**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**536,30**	0,00	0,00	0,00	536,30
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**536,30**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	536,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**536,30**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	DKK +/-	CHF +/-	USD +/-	SEK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	15 317,51	11 591,29	6 897,60	2 994,63	2 762,74
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	142,64	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	-142,71	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**15 317,51**	**11 591,29**	**6 897,60**	**2 994,56**	**2 762,74**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d’autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	9 566,40
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**9 566,40**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-225 485,19
Frais de gestion	-681 561,51
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-907 046,70**
Total des créances et dettes	**-897 480,30**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI I	31/12/2024
Frais fixes	273 285,78
Frais fixes en % actuel	1,07
Frais variables	5 559,99
Frais variables en % actuel	0,02
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI N	31/12/2024
Frais fixes	1 402,48
Frais fixes en % actuel	1,35
Frais variables	4,89
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	31/12/2024
Frais fixes	3 311,87
Frais fixes en % actuel	0,26
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI SI	31/12/2024
Frais fixes	2 595 384,14
Frais fixes en % actuel	0,86
Frais variables	509 696,20
Frais variables en % actuel	0,17
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Total			**0,00**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**7 494 409,04**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**7 494 409,04**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 494 409,04**	

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	403 987,63	
Total	**403 987,63**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI N		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	2 438,12	
Total	**2 438,12**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	31 462,39	
Total	**31 462,39**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI SI		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	7 056 520,90	
Total	**7 056 520,90**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 980 850,36**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 980 850,36**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 980 850,36**	

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	128 557,30	
Total	**128 557,30**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI N		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	953,73	
Total	**953,73**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	6 839,72	
Total	**6 839,72**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI SI		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 844 499,61	
Total	**1 844 499,61**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**348 071 092,13**	**96,60**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**346 891 709,63**	**96,27**
Aérospatial / Défense			10 433 200,00	2,89
AIRBUS	EUR	40 000	6 191 200,00	1,72
SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	20 000	4 242 000,00	1,17
Alimentation			11 827 872,00	3,28
DANONE	EUR	103 600	6 746 432,00	1,87
DSM FIRMENICH	EUR	52 000	5 081 440,00	1,41
Assurances multirisques			24 280 362,00	6,74
ALLIANZ	EUR	45 500	13 463 450,00	3,74
ASR NEDERLAND	EUR	55 400	2 536 212,00	0,70
MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS	EUR	17 000	8 280 700,00	2,30
Automobiles et équipementiers			5 247 000,00	1,46
MICHELIN	EUR	165 000	5 247 000,00	1,46
Banques			40 928 085,00	11,36
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	272 000	16 107 840,00	4,47
CAIXABANK	EUR	1 150 000	6 021 400,00	1,67
INTESA SANPAOLO	EUR	3 540 000	13 675 020,00	3,80
UNICREDIT REGR.	EUR	133 000	5 123 825,00	1,42
Chimie			18 193 790,49	5,05
AIR LIQUIDE	EUR	26 480	4 155 241,60	1,15
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	13 919	2 184 169,48	0,61
AIR LIQUIDE PRIME FIDEL.2025	EUR	24 079	3 778 476,68	1,05
AIR LIQUIDE SA-PF-2026	EUR	25 740	4 039 120,80	1,12
SIKA NOM.	CHF	14 000	3 215 581,93	0,89
SYMRISE	EUR	8 000	821 200,00	0,23
Construction / Matériaux			15 031 558,81	4,17
ASSA ABLOY B	SEK	105 000	2 994 632,81	0,83
BOUYGUES	EUR	160 000	4 566 400,00	1,27
VINCI	EUR	74 900	7 470 526,00	2,07
Electricité			25 998 975,10	7,21
EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	1 400 000	4 327 400,00	1,20
ENEL	EUR	1 070 000	7 368 020,00	2,05
IBERDROLA	EUR	705 147	9 378 455,10	2,60
REDEIA CORPORACION	EUR	250 000	4 125 000,00	1,14
TERNA	EUR	105 000	800 100,00	0,22
Electronique / Equipements électriques			36 233 560,00	10,06
ASML HOLDING	EUR	32 800	22 261 360,00	6,18
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	58 000	13 972 200,00	3,88
Equipements et services de santé			16 427 194,00	4,56
ESSILORLUXOTTICA	EUR	37 900	8 929 240,00	2,48

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FRESENIUS	EUR	147 600	4 950 504,00	1,37
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	13 500	2 547 450,00	0,71
Equip serv/distrib prod pétro			6 897 597,35	1,91
LINDE PLC	USD	17 050	6 897 597,35	1,91
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			30 542 536,84	8,48
NOVO NORDISK CL.B	DKK	117 000	9 793 145,06	2,72
ROCHE HOLDING BJ	CHF	30 800	8 375 711,78	2,33
SANOFI	EUR	132 000	12 373 680,00	3,43
Industries généralistes			9 805 120,00	2,72
SIEMENS	EUR	52 000	9 805 120,00	2,72
Logiciel / Services informatiques			29 177 070,00	8,10
AMADEUS IT GROUP CL.A	EUR	5 800	395 560,00	0,11
DASSAULT SYSTEMES	EUR	170 000	5 695 000,00	1,58
SAP	EUR	97 700	23 086 510,00	6,41
Matériels et équipements informatiques			6 943 390,00	1,93
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	292 500	663 390,00	0,19
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	200 000	6 280 000,00	1,74
Média			8 636 316,00	2,40
IPSOS	EUR	74 800	3 434 816,00	0,95
PUBLICIS GROUPE	EUR	50 500	5 201 500,00	1,45
Produits à usage domestique			32 172 142,50	8,93
L'OREAL	EUR	9 500	3 247 575,00	0,90
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	27 250	17 317 375,00	4,81
OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	3 635	1 242 624,75	0,35
OREAL PRIME DE FIDELITE 2025	EUR	11 215	3 833 847,75	1,06
UNILEVER PLC	EUR	119 000	6 530 720,00	1,81
SOC PLACEMENT IMMOBILIER			4 726 000,00	1,31
KLEPIERRE	EUR	170 000	4 726 000,00	1,31
Téléphonie fixe			5 102 840,00	1,41
ORANGE	EUR	530 000	5 102 840,00	1,41
Transport industriel			8 287 099,54	2,30
ASHTEAD GROUP	GBP	46 000	2 762 737,70	0,77
DSV	DKK	26 944	5 524 361,84	1,53
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			**1 179 382,50**	**0,33**
Produits à usage domestique			1 179 382,50	0,33
OREAL PRIME DE FIDELITE 2026	EUR	3 450	1 179 382,50	0,33
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**12 596 876,50**	**3,50**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**12 596 876,50**	**3,50**
OSTRUM SRI MONEY-I C EUR	EUR	950	12 596 876,50	3,50
Total			**360 667 968,63**	**100,10**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	360 667 968,63
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	545 867,04
Autres passifs (-)	-907 046,70
Total = actif net	**360 306 788,97**

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Composition de l'actif au 31 décembre 2024

DNCA ENGAGE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
DNCA FINANCE
19, place Vendome
75001 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement DNCA ENGAGE, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Arnaud Percheron

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 — Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F6181 DNCA ENGAGE — VL VALIDEE — Devise du portefeuille : EUR — (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS	QUANTITE ET	DEV	P.R.U EN DEVISE	DATE	COURS	I	<---------- Devise du portefeuille		----------> PRCT	
	VAL/LIGNE	EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F	PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	ACT NET
PORTEFEUILLE TITRES												
Actions et valeurs assimilees												
Actions , valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile												
Actions et valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)												
DEVISE VALEUR : CHF FRANC SUISSE												
CH0012032048	ROCHE HOLDING BJ	30,800.	P	CHF 283.8149	M	30/12/24	255.5	8,717,533.06	8,375,711.78	0.	-341,821.28	2.32
CH0418792922	SIKA AG-REG	14,000.	P	CHF 250.965	M	30/12/24	215.8	3,526,458.18	3,215,581.93	0.	-310,876.25	0.89
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : CHF FRANC SUISSE												
						CUMUL (EUR)		12,243,991.24	11,591,293.71	0.	-652,697.53	3.22
DEVISE VALEUR : DKK COURONNE DANOISE												
DK0060079531	DSV A/S	26,944.	P	DKK 1109.2672	M	30/12/24	1529.	4,012,029.88	5,524,361.84	0.	1,512,331.96	1.53
DK0062498333	NOVO NORDISK-B	117,000.	P	DKK 503.671	M	30/12/24	624.2	7,908,206.87	9,793,145.06	0.	1,884,938.19	2.72
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : DKK COURONNE DANOISE												
						CUMUL (EUR)		11,920,236.75	15,317,506.9	0.	3,397,270.15	4.25
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
CH1216478797	DSM-FIRMENICH AG	52,000.	P	EUR 117.5774	M	31/12/24	97.72	6,114,026.5	5,081,440.	0.	-1,032,586.5	1.41
DE0005785604	FRESENIUS	147,600.	P	EUR 30.1801	M	30/12/24	33.54	4,454,590.07	4,950,504.	0.	495,913.93	1.37
DE0006231004	INFINEON TECH	200,000.	P	EUR 30.1356	M	30/12/24	31.4	6,027,116.28	6,280,000.	0.	252,883.72	1.74
DE0007164600	SAP SE	97,700.	P	EUR 126.0251	M	30/12/24	236.3	12,312,655.72	23,086,510.	0.	10,773,854.28	6.41
DE0007236101	SIEMENS AG-REG	52,000.	P	EUR 185.6477	M	30/12/24	188.56	9,653,680.58	9,805,120.	0.	151,439.42	2.72
DE0008404005	ALLIANZ SE-REG	45,500.	P	EUR 224.7679	M	30/12/24	295.9	10,226,940.74	13,463,450.	0.	3,236,509.26	3.74
DE0008430026	MUENCHENER RUE-R	17,000.	P	EUR 447.0647	M	30/12/24	487.1	7,600,099.98	8,280,700.	0.	680,600.02	2.30
DE000SYM9999	SYMRISE AG	8,000.	P	EUR 106.1491	M	30/12/24	102.65	849,192.96	821,200.	0.	-27,992.96	0.23
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP	5,800.	P	EUR 66.848	M	31/12/24	68.2	387,718.4	395,560.	0.	7,841.6	0.11
ES0140609019	CAIXABANK SA	1,150,000.	P	EUR 5.0723	M	31/12/24	5.236	5,833,100.	6,021,400.	0.	188,300.	1.67
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	705,147.	P	EUR 10.8894	M	31/12/24	13.3	7,678,641.01	9,378,455.1	0.	1,699,814.09	2.60
ES0173093024	REDEIA CORP	250,000.	P	EUR 16.6176	M	31/12/24	16.5	4,154,391.48	4,125,000.	0.	-29,391.48	1.14
FR0000053951	AIR LIQUIDE-PRIM	13,919.	P	EUR 73.983	M	31/12/24	156.92	1,029,769.2	2,184,169.48	0.	1,154,400.28	0.61
FR0000073272	SAFRAN SA	20,000.	P	EUR 185.755	M	31/12/24	212.1	3,715,100.32	4,242,000.	0.	526,899.68	1.18
FR0000073298	IPSOS	74,800.	P	EUR 45.9979	M	31/12/24	45.92	3,440,639.66	3,434,816.	0.	-5,823.66	0.95
FR0000120073	AIR LIQUIDE SA	26,480.	P	EUR 164.9382	M	31/12/24	156.92	4,367,563.15	4,155,241.6	0.	-212,321.55	1.15
FR0000120321	L'OREAL	9,500.	P	EUR 411.1792	M	31/12/24	341.85	3,906,202.48	3,247,575.	0.	-658,627.48	0.90
FR0000120503	BOUYGUES SA	160,000.	P	EUR 32.6017	M	31/12/24	28.54	5,216,274.6	4,566,400.	0.	-649,874.6	1.27
FR0000120578	SANOFI	132,000.	P	EUR 89.6464	M	31/12/24	93.74	11,833,328.42	12,373,680.	0.	540,351.58	3.43
FR0000120644	DANONE	103,600.	P	EUR 57.2628	M	31/12/24	65.12	5,932,422.56	6,746,432.	0.	814,009.44	1.87
FR0000121014	LVMH MOET HENNE	27,250.	P	EUR 684.7287	M	31/12/24	635.5	18,658,857.97	17,317,375.	0.	-1,341,482.97	4.81
FR0000121667	ESSILORLUXOTTICA	37,900.	P	EUR 175.5388	M	31/12/24	235.6	6,652,920.8	8,929,240.	0.	2,276,319.2	2.48
FR0000121964	KLEPIERRE	170,000.	P	EUR 22.5812	M	31/12/24	27.8	3,838,797.26	4,726,000.	0.	887,202.74	1.31
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTR	58,000.	P	EUR 167.0993	M	31/12/24	240.9	9,691,759.07	13,972,200.	0.	4,280,440.93	3.88
FR0000125486	VINCI SA	74,900.	P	EUR 103.3512	M	31/12/24	99.74	7,741,008.26	7,470,526.	0.	-270,482.26	2.07
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	50,500.	P	EUR 72.8887	M	31/12/24	103.	3,680,879.33	5,201,500.	0.	1,520,620.67	1.44
FR0000131104	BNP PARIBAS	272,000.	P	EUR 55.4482	M	31/12/24	59.22	15,081,919.96	16,107,840.	0.	1,025,920.04	4.47
FR0000133308	ORANGE	530,000.	P	EUR 10.7259	M	31/12/24	9.628	5,684,706.1	5,102,840.	0.	-581,866.1	1.42
FR0010221234	EUTELSAT COMMUNIC.	292,500.	P	EUR 8.5771	M	31/12/24	2.268	2,508,799.3	663,390.	0.	-1,845,409.3	0.18
FR0011149590	L'OREAL SA	3,635.	P	EUR 179.418	M	31/12/24	341.85	652,184.4	1,242,624.75	0.	590,440.35	0.34

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F6181 DNCA ENGAGE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM		13,500.	P EUR	279.2259	M 31/12/24	188.7		3,769,549.38	2,547,450.	0.	-1,222,099.38	0.71
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEME		170,000.	P EUR	34.6014	M 31/12/24	33.5		5,882,241.7	5,695,000.	0.	-187,241.7	1.58
FR001400AJ45 MICHELIN		165,000.	P EUR	31.6172	M 31/12/24	31.8		5,216,832.36	5,247,000.	0.	30,167.64	1.46
FR001400D5Z6 AIR LIQUIDE SA		24,079.	P EUR	124.5918	M 31/12/24	156.92		3,000,044.93	3,778,476.68	0.	778,431.75	1.05
FR001400ECA7 L'OREAL SA-PF 25		11,215.	P EUR	354.0362	M 31/12/24	341.85		3,970,515.54	3,833,847.75	0.	-136,667.79	1.06
FR001400LL63 AIR LIQUIDE SA		25,740.	P EUR	137.4354	M 31/12/24	156.92		3,537,586.69	4,039,120.8	0.	501,534.11	1.12
IE000S9YS762 LINDE PLC		17,050.	P USD	325.5069	M 31/12/24	418.67		5,395,202.95	6,897,597.35	0.	1,502,394.4	1.91
IT0000072618 INTESA SANPAOLO		3,540,000.	P EUR	2.4185	M 30/12/24	3.863		8,561,649.47	13,675,020.	0.	5,113,370.53	3.80
IT0003128367 ENEL SPA		1,070,000.	P EUR	6.1603	M 30/12/24	6.886		6,591,526.96	7,368,020.	0.	776,493.04	2.04
IT0003242622 TERNA-RETE ELETT		105,000.	P EUR	7.5958	M 30/12/24	7.62		797,557.86	800,100.	0.	2,542.14	0.22
IT0005239360 UNICREDIT SPA		133,000.	P EUR	36.4634	M 30/12/24	38.525		4,849,630.1	5,123,825.	0.	274,194.9	1.42
NL0000235190 AIRBUS SE		40,000.	P EUR	137.1801	M 31/12/24	154.78		5,487,203.21	6,191,200.	0.	703,996.79	1.72
NL0010273215 ASML HOLDING NV		32,800.	P EUR	562.8009	M 31/12/24	678.7		18,459,869.61	22,261,360.	0.	3,801,490.39	6.18
NL0011872643 ASR NEDERLAND NV		55,400.	P EUR	45.5246	M 31/12/24	45.78		2,522,061.83	2,536,212.	0.	14,150.17	0.70
PTEDP0AM0009 EDP SA		1,400,000.	P EUR	3.6626	M 31/12/24	3.091		5,127,600.	4,327,400.	0.	-800,200.	1.20
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			272,094,359.15	307,694,818.51	0.	35,600,459.36	85.40
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING												
GB0000536739 ASHTEAD GROUP		46,000.	P GBP	51.9991	M 31/12/24	49.65		2,899,148.28	2,762,737.7	0.	-136,410.58	0.77
GB00B10RZP78 UNILEVER PLC		119,000.	P EUR	42.3328	M 31/12/24	54.88		5,733,436.29	6,530,720.	0.	797,283.71	1.81
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING												
					CUMUL (EUR)			8,632,584.57	9,293,457.7	0.	660,873.13	2.58
DEVISE VALEUR : SEK COURONNE SUEDOISE												
SE0007100581 ASSA ABLOY AB-B		105,000.	P SEK	326.8984	M 30/12/24	326.8		2,985,455.12	2,994,632.81	0.	9,177.69	0.83
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : SEK COURONNE SUEDOISE												
					CUMUL (EUR)			2,985,455.12	2,994,632.81	0.	9,177.69	0.83
Actions et valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)												
					CUMUL (EUR)			307,876,626.83	346,891,709.63	0.	39,015,082.8	96.28
Actions , valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile												
					CUMUL (EUR)			307,876,626.83	346,891,709.63	0.	39,015,082.8	96.28
Actions , valeurs assimilees non nego. sur un marche regl.												
Actions , valeurs ass. non nego. sur un marche regl. (sauf Warrants et Bons de Sous.)												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FR001400M8G9 L'OREAL SA-PF 20		3,450.	P EUR	415.7473	M 31/12/24	341.85		1,434,328.23	1,179,382.5	0.	-254,945.73	0.33
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			1,434,328.23	1,179,382.5	0.	-254,945.73	0.33

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F6181 DNCA ENGAGE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
Actions , valeurs ass. non nego. sur un marche regl. (sauf Warrants et Bons de Sous.)												
					CUMUL (EUR)			1,434,328.23	1,179,382.5	0.	-254,945.73	0.33
Actions , valeurs assimilees non nego. sur un marche regl.												
					CUMUL (EUR)			1,434,328.23	1,179,382.5	0.	-254,945.73	0.33
Actions et valeurs assimilees												
					CUMUL (EUR)			309,310,955.06	348,071,092.13	0.	38,760,137.07	96.60
Titres d OPC												
OPCVM et equivalents d autres etats membres de l UE												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FR0007075122 OSTR SRI MON-ICEUR		950.	P EUR	13244.64	M 30/12/24	13259.87		12,582,408.	12,596,876.5	0.	14,468.5	3.50
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			12,582,408.	12,596,876.5	0.	14,468.5	3.50
OPCVM et equivalents d autres etats membres de l UE												
					CUMUL (EUR)			12,582,408.	12,596,876.5	0.	14,468.5	3.50
Titres d OPC												
					CUMUL (EUR)			12,582,408.	12,596,876.5	0.	14,468.5	3.50
PORTEFEUILLE TITRES												
					CUMUL (EUR)			321,893,363.06	360,667,968.63	0.	38,774,605.57	100.10
TRESORERIE												
Dettes et creances												
SRD et reglements differes												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
AP01.EUR	rachat à payer	-82,775.	EUR	1.	31/12/24	1.		-82,775.	-82,775.	0.	0.	-0.02
VP01.EUR	souscrip.à recevoir	9,566.4	EUR	1.	31/12/24	1.		9,566.4	9,566.4	0.	0.	0.00
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			-73,208.6	-73,208.6	0.	0.	-0.02
DEVISE VALEUR : SEK COURONNE SUEDOISE												
AT01.SEK	Ach.titr rgt.différé	-1,635,244.67	SEK	0.08718852	31/12/24	0.08727146		-142,574.56	-142,710.19	0.	-135.63	-0.04
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : SEK COURONNE SUEDOISE												
					CUMUL (EUR)			-142,574.56	-142,710.19	0.	-135.63	-0.04
SRD et reglements differes												
					CUMUL (EUR)			-215,783.16	-215,918.79	0.	-135.63	-0.06

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F6181 DNCA ENGAGE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PRCT PLUS OU MOINS VAL	ACT NET
Frais de gestion												
Frais de gestion												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FADM.EUR	Prov frs gest admin.	-324,029.1	EUR	1.	31/12/24	1.		-324,029.1	-324,029.1	0.	0.	-0.09
FCRIC2.EUR	Pro com pf fig s/rch	-4.89	EUR	1.	31/12/24	1.		-4.89	-4.89	0.	0.	0.00
FCRIC3.EUR	Pro com pf fig s/rch	-95,438.53	EUR	1.	31/12/24	1.		-95,438.53	-95,438.53	0.	0.	-0.03
FCRII1.EUR	Pro com pf fig s/rch	-5,559.99	EUR	1.	31/12/24	1.		-5,559.99	-5,559.99	0.	0.	0.00
FGESC1.EUR	Prov frais gestion	-218.66	EUR	1.	31/12/24	1.		-218.66	-218.66	0.	0.	0.00
FGESC2.EUR	Prov frais gestion	-184.83	EUR	1.	31/12/24	1.		-184.83	-184.83	0.	0.	0.00
FGESC3.EUR	Prov frais gestion	-235,123.84	EUR	1.	31/12/24	1.		-235,123.84	-235,123.84	0.	0.	-0.07
FGESI1.EUR	Prov frais gestion	-21,001.67	EUR	1.	31/12/24	1.		-21,001.67	-21,001.67	0.	0.	-0.01
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			-681,561.51	-681,561.51	0.	0.	-0.19
Frais de gestion												
					CUMUL (EUR)			-681,561.51	-681,561.51	0.	0.	-0.19
Frais de gestion												
					CUMUL (EUR)			-681,561.51	-681,561.51	0.	0.	-0.19
Dettes et creances												
					CUMUL (EUR)			-897,344.67	-897,480.3	0.	-135.63	-0.25
Disponibilites												
Comptes a vue												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
BQ01.EUR	Banque	393,661.54	EUR	1.	31/12/24	1.		393,661.54	393,661.54	0.	0.	0.11
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			393,661.54	393,661.54	0.	0.	0.11
DEVISE VALEUR : SEK COURONNE SUEDOISE												
BQ01.SEK	Banque	1,634,430.17	SEK	0.08723486	31/12/24	0.08727146		142,579.29	142,639.1	0.	59.81	0.04
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : SEK COURONNE SUEDOISE												
					CUMUL (EUR)			142,579.29	142,639.1	0.	59.81	0.04
Comptes a vue												
					CUMUL (EUR)			536,240.83	536,300.64	0.	59.81	0.15
Disponibilites												
					CUMUL (EUR)			536,240.83	536,300.64	0.	59.81	0.15
TRESORERIE												
					CUMUL (EUR)			-361,103.84	-361,179.66	0.	-75.82	-0.10

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F6181 DNCA ENGAGE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
PORTEFEUILLE : DNCA ENGAGE (F6181)												
					(EUR)			321,532,259.22	360,306,788.97	0.	38,774,529.75	100.00

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F6181 DNCA ENGAGE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

Portefeuille titres : 360,667,968.63

Frais de gestion du jour

Prov frs gest admin. :	979.55	EUR	
C1 Prov frais gestion :	6.75	EUR	
C2 Prov frais gestion :	5.77	EUR	
C3 Prov frais gestion :	7,298.63	EUR	
I1 Prov frais gestion :	634.	EUR	

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0013248432 PART CAPI S	EUR	1,241,671.00	8,066.8214	153.92	0.344609207203			153.92	153.92
C2 FR0013385291 PART CAPI N	EUR	172,799.54	1,078.168	160.27	0.047959544559			160.27	160.27
C3 FR001400EAK0 PART CAPI SI	EUR	335,567,350.73	2,822,876.1883	118.87	93.133757123847			118.87	118.87
I1 FR0013248424 PART CAPI I	EUR	23,324,967.70	160,650.0774	145.19	6.473674124391			145.19	145.19

Actif net total en EUR : 360,306,788.97

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
PORTEFEUILLE : F6181 DNCA ENGAGE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

COURS DES DEVISES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire	par la valorisation précédente		variation
Cours EUR en CHF :	0.93955	cotation : 31/12/24	0.	0.94085	cotation : 30/12/24	-0.13817
Cours EUR en DKK :	7.4574	cotation : 31/12/24	0.	7.4579	cotation : 30/12/24	-0.0067
Cours EUR en GBP :	0.82668	cotation : 31/12/24	0.	0.82858	cotation : 30/12/24	-0.22931
Cours EUR en SEK :	11.4585	cotation : 31/12/24	0.	11.4595	cotation : 30/12/24	-0.00873
Cours EUR en USD :	1.0349	cotation : 31/12/24	0.	1.0394	cotation : 30/12/24	-0.43294

Equity fund - Poids calcule de 96.6 % (pour un seuil de 51. %)

DNCA ENGAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023

DNCA ENGAGE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
DNCA FINANCE
19, place Vendome
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement DNCA ENGAGE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2024.04.18 15:19:20 +0200

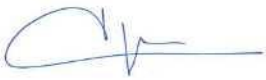

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**251 100 686,62**	**177 369 530,44**
Actions et valeurs assimilées	**230 452 600,72**	**168 893 520,79**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	230 452 600,72	168 893 520,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**20 648 085,90**	**8 476 009,65**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	20 648 085,90	8 476 009,65
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**994 320,00**	**1 076 245,17**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**994 320,00**	**1 076 245,17**
Comptes financiers	**1 809 537,47**	**15 251 571,14**
Liquidités	**1 809 537,47**	**15 251 571,14**
Total de l'actif	**253 904 544,09**	**193 697 346,75**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**245 234 780,08**	**189 748 982,12**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**1 717 518,25**	**-1 098 095,73**
Résultat de l'exercice (a, b)	**3 496 158,53**	**3 671 718,25**
Total des capitaux propres	**250 448 456,86**	**192 322 604,64**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**3 456 087,23**	**1 186 410,01**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**3 456 087,23**	**1 186 410,01**
Comptes financiers	**0,00**	**188 332,10**
Concours bancaires courants	**0,00**	**188 332,10**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**253 904 544,09**	**193 697 346,75**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 918 413,87	2 759 187,91
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**5 918 413,87**	**2 759 187,91**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	9 265,99
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**9 265,99**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**5 918 413,87**	**2 749 921,92**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 576 890,70	1 014 863,19
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**3 341 523,17**	**1 735 058,73**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	154 635,36	1 936 659,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**3 496 158,53**	**3 671 718,25**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part SI :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
I	FR0013248424	1,2 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 1 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net
S	FR0013248432	0,4 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0,2 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net
N	FR0013385291	1,5 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 1,3 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net
SI	FR001400EAK0	1 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0,8 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
I	FR0013248424	Néant
S	FR0013248432	Néant
N	FR0013385291	Néant
SI	FR001400EAK0	Néant

Commission de surperformance

Frais facturés aux parts	Assiette	Taux barème			
		Part I	Part SI	Part N	Part S
Commission de surperformance*	Actif net	20% de la performance positive nette de tout frais au-delà du EURO STOXX NR (dividendes réinvestis, cours de clôture- code BLOOMBERG SXXT Index)			Néant

e) La commission de surperformance

Les commissions de surperformance rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs de performance. Elles sont donc facturées au FCP.

Méthode de calcul :
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :

Année	Valeur liquidative	Actif de référence	Benchmark	Performance nette	Sous-performance comparée à l'actif de référence à compenser dans les années suivantes	Paiement d'une commission de surperformance
N1	105,00	100	100	5%	0%	Oui
N2	110,25	105	105	0%	0%	Non
N3	105,74	106	106	-5%	-5%	Non, sous-performance non compensée
N4	108,91	106	106	3%	-2%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N5	110,04	105	105	2%	0%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N6	121,04	110	110	5%	0%	Oui, sous-performance résiduelle compensée
N7	132,87	115	115	5%	0%	Oui
N8	116,46	112	112	-10%	-10%	Non, sous-performance
N9	116,67	110	110	2%	-8%	Non, sous-performance résiduelle non compensée

N10	121,17	112	112	2%	-6%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N11	124,70	113	113	2%	-4%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N12	125,80	114	114	0%	0%[2]	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N13	127,19	113	113	2%	0%	Oui, sous-performance résiduelle compensée
N14	121,67	115	115	-6%	-6%	Non, sous-performance
N15	120,87	112	112	2%	-4%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N16	125,49	114	114	2%	-2%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N17	119,41	113	113	-4%	-6%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N18	116,24	110	110	0%	-4%[3]	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N19	124,27	112	112	5%	0%	Oui sous-performance résiduelle compensée, surperformance de 1% (-4%+5%) payable

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrant, obligations convertibles, bons de souscription : Euroclear : 0,025 % TTC max, minimum 20 € Autres pays 0,025 % TTC max, minimum 40 € TCN, BT, Produits de taux, EMTN simples : Forfait France : 20€ TTC Forfait Etranger : 40€ TTC Marché à terme Eurex Monep Options 0.40% TTC max, minimum 7€ Futures 2€/lot TTC max OPC : forfait 180€ TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**192 322 604,64**	**59 550 219,67**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	226 402 282,74	142 507 740,73
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-202 939 771,69	-3 672 220,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 898 140,67	143 803,13
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-210 241,07	-381 430,68
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-126 619,66	-301 091,92
Différences de change	-5 695,22	-3 898,04
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	29 766 233,28	-7 255 576,84
Différence d'estimation exercice N	*30 513 948,83*	*747 715,55*
Différence d'estimation exercice N-1	*747 715,55*	*8 003 292,39*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 341 523,17	1 735 058,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**250 448 456,86**	**192 322 604,64**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 809 537,47	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 809 537,47	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 DKK	% DKK	Devise2 CHF	% CHF	Devise 3 USD	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	11 667 015,91	4,66	9 497 527,35	3,79	5 048 496,02	2,02	2 532 038,34	1,01
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 472,99	0,01
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**0,00**
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**0,00**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	3 496 158,53	3 671 718,25
Total	**3 496 158,53**	**3 671 718,25**

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	27 012,74	41 955,42
Total	**27 012,74**	**41 955,42**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	861,27	762,86
Total	**861,27**	**762,86**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI SI		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 075 027,75	0,00
Total	**3 075 027,75**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	393 256,77	3 628 999,97
Total	**393 256,77**	**3 628 999,97**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 717 518,25	-1 098 095,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 717 518,25**	**-1 098 095,73**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7 811,83	-8 891,61
Total	**7 811,83**	**-8 891,61**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	443,65	-268,81
Total	**443,65**	**-268,81**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI SI		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 543 660,32	0,00
Total	**1 543 660,32**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	165 602,45	-1 088 935,31
Total	**165 602,45**	**-1 088 935,31**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI S	1 968 833,85	17 982,00	109,48	0,00	0,00	0,00	0,15
31/12/2019	C2 PART CAPI N	2 054 200,09	17 015,9509	120,72	0,00	0,00	0,00	-1,06
31/12/2019	I1 PART CAPI I	29 169 806,83	270 851,2291	107,69	0,00	0,00	0,00	-0,65
31/12/2020	C1 PART CAPI S	1 823 320,09	17 993,1129	101,33	0,00	0,00	0,00	-2,76
31/12/2020	C2 PART CAPI N	17 019,69	154,0113	110,50	0,00	0,00	0,00	-4,21
31/12/2020	I1 PART CAPI I	81 937 714,28	828 652,7011	98,88	0,00	0,00	0,00	-3,43
31/12/2021	C1 PART CAPI S	1 636 154,31	13 002,8113	125,83	0,00	0,00	0,00	9,36
31/12/2021	C2 PART CAPI N	30 872,26	227,9006	135,46	0,00	0,00	0,00	8,54
31/12/2021	I1 PART CAPI I	57 883 193,10	475 981,11	121,60	0,00	0,00	0,00	8,02
30/12/2022	C1 PART CAPI S	1 563 624,42	13 005,3113	120,22	0,00	0,00	0,00	2,54
30/12/2022	C2 PART CAPI N	47 025,87	367,3006	128,03	0,00	0,00	0,00	1,34
30/12/2022	C3 PART CAPI SI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	I1 PART CAPI I	190 711 954,35	1 654 581,9503	115,26	0,00	0,00	0,00	1,53
29/12/2023	C1 PART CAPI S	1 149 969,10	8 066,8214	142,55	0,00	0,00	0,00	4,31
29/12/2023	C2 PART CAPI N	64 881,42	432,168	150,13	0,00	0,00	0,00	3,01
29/12/2023	C3 PART CAPI SI	224 964 655,07	2 034 230,5763	110,58	0,00	0,00	0,00	2,27
29/12/2023	I1 PART CAPI I	24 268 951,27	179 011,0252	135,57	0,00	0,00	0,00	3,12

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	61,51010	7 732,43
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-5 000,00000	-676 250,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	-4 938,48990	-668 517,57
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**8 066,82140**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI N		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	64,86740	9 354,37
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	64,86740	9 354,37
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**432,16800**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI SI		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 190 312,57630	222 197 631,60
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-156 082,00000	-16 364 319,44
Solde net des Souscriptions/Rachats	2 034 230,57630	205 833 312,16
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**2 034 230,57630**	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	33 737,25310	4 187 564,34
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 509 308,17820	-185 899 202,25
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 475 570,92510	-181 711 637,91
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**179 011,02520**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI SI	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013248432 C1 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,28
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	4 291,67
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013385291 C2 PART CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,38
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	728,43
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR001400EAK0 C3 PART CAPI SI	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,87
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 476 232,87
Pourcentage de frais de gestion variables	0,36
Commissions de surperformance (frais variables)	605 134,73
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013248424 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	490 495,24
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	7,76
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et réglements différés	994 320,00
Total des créances		**994 320,00**
Dettes	SRD et réglements différés	2 478 356,66
Dettes	Frais de gestion	977 730,57
Total des dettes		**3 456 087,23**
Total dettes et créances		**-2 461 767,23**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**251 100 686,62**	**100,26**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	230 452 600,72	92,02
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	20 648 085,90	8,24
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**994 320,00**	**0,40**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-3 456 087,23**	**-1,38**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**1 809 537,47**	**0,72**
DISPONIBILITES	1 809 537,47	0,72
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**250 448 456,86**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			**230 452 600,72**	**92,02**
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			**230 452 600,72**	**92,02**
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			**230 452 600,72**	**92,02**
TOTAL SUISSE			**12 349 527,35**	**4,93**
CH0012005267 NOVARTIS	CHF	7 200	658 077,02	0,26
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	22 600	5 950 827,09	2,38
CH0418792922 SIKA NOM.	CHF	9 800	2 888 623,24	1,15
CH1216478797 DSM FIRMENICH	EUR	31 000	2 852 000,00	1,14
TOTAL ALLEMAGNE			**28 458 510,00**	**11,36**
DE0005785604 FRESENIUS	EUR	112 500	3 157 875,00	1,26
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	117 000	4 422 600,00	1,77
DE0007164600 SAP	EUR	80 000	11 158 400,00	4,44
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	33 600	8 129 520,00	3,25
DE0008430026 MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS	EUR	1 450	543 895,00	0,22
DE000SYM9999 SYMRISE	EUR	10 500	1 046 220,00	0,42
TOTAL DANEMARK			**11 667 015,91**	**4,66**
DK0060079531 DSV	DKK	17 300	2 751 354,94	1,10
DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B	DKK	95 200	8 915 660,97	3,56

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ESPAGNE			**8 350 275,00**	**3,33**
ES0144580Y14 IBERDROLA	EUR	502 500	5 964 675,00	2,38
ES0173093024 REDEIA CORPORACION	EUR	160 000	2 385 600,00	0,95
TOTAL FRANCE			**122 636 792,60**	**48,97**
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	160 000	2 056 320,00	0,82
FR0000053951 AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	12 210	2 150 425,20	0,86
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	6 300	1 004 598,00	0,40
FR0000073298 IPSOS	EUR	50 000	2 837 500,00	1,13
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	25 000	4 403 000,00	1,76
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	283 000	17 432 800,00	6,98
FR0000120321 L'OREAL	EUR	4 050	1 825 132,50	0,73
FR0000120503 BOUYGUES	EUR	88 000	3 002 560,00	1,20
FR0000120578 SANOFI	EUR	85 500	7 674 480,00	3,06
FR0000120644 DANONE	EUR	75 600	4 436 208,00	1,77
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	19 200	14 085 120,00	5,62
FR0000121329 THALES	EUR	8 500	1 138 575,00	0,45
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	29 200	5 302 720,00	2,12
FR0000121964 KLEPIERRE	EUR	110 000	2 714 800,00	1,08
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	44 500	8 089 210,00	3,23
FR0000125486 VINCI	EUR	52 000	5 912 400,00	2,36

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	30 800	2 587 200,00	1,03
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	220 000	13 769 800,00	5,50
FR0000133308 ORANGE	EUR	320 000	3 297 280,00	1,32
FR0010221234 EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	292 500	1 243 125,00	0,50
FR0011149590 OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	3 360	1 514 184,00	0,60
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	13 500	3 233 250,00	1,29
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	50 000	2 211 750,00	0,88
FR00140063P7 AIR LIQUIDE PRIME FIDEL.2024	EUR	330	58 119,60	0,02
FR00140071O3 OREAL PRIME DE FIDELITE 2024	EUR	275	123 928,75	0,05
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	50 000	1 623 000,00	0,65
FR001400D5Z6 AIR LIQUIDE PRIME FIDEL.2025	EUR	21 890	3 855 266,80	1,54
FR001400ECA7 OREAL PRIME DE FIDELITE 2025	EUR	11 215	5 054 039,75	2,02
TOTAL ROYAUME UNI			**6 571 083,84**	**2,62**
GB00B10RZP78 UNILEVER	EUR	92 100	4 039 045,50	1,61
GB00B24CGK77 RECKITT BENCKISER GROUP	GBP	40 500	2 532 038,34	1,01
TOTAL IRLANDE			**5 048 496,02**	**2,02**
IE000S9YS762 LINDE	USD	13 600	5 048 496,02	2,02
TOTAL ITALIE			**12 814 600,00**	**5,12**
IT0000072618 INTESA SANPAOLO	EUR	2 900 000	7 666 150,00	3,06
IT0003128367 ENEL	EUR	765 000	5 148 450,00	2,06

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS			**22 556 300,00**	**9,01**
NL0000235190 AIRBUS	EUR	17 500	2 446 150,00	0,98
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	29 500	20 110 150,00	8,03
TOTAL Titres d'OPC			**20 648 085,90**	**8,24**
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**20 648 085,90**	**8,24**
TOTAL FRANCE			**20 648 085,90**	**8,24**
FR0010885236 OSTRUM SRI MONEY P.IC FCP 4DEC	EUR	195	20 648 085,90	8,24